L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 20 JANVIER 1885. 58ème Année.

Dufour, Bonnet et Cie., Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI 20 JANVIER 1885.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Edition quotidienne.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

Edition du Dimanche.

Un an	$3 00

Renferme deux feuilletons.

Edition hebdomadaire.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Jas P. Guinault, à l'encoignure des rues White et St-Jean, la vacherie de M. Victor Armant.

Par Henry Stern & Co., dans leur salle d'encan No 35 rue de Chartres, bottes souliers et brodequins.

La Nouvelle Louisiane.

Nos lecteurs ont, sans doute, remarqué, —c'est un fait frappant, et il ne se passe, pour ainsi dire, pas de jour que quelque membre de la Presse de la Nouvelle Orléans ou des campagnes de la Louisiane n'ait à le constater, avec une juste fierté—que les populations et les journaux du Nord, de l'Ouest, de la Nouvelle-Angleterre, ont sans cesse les yeux tournés vers le Sud. Ils en examinent les agissements avec une vive curiosité, ils en suivent les progrès avec une sympathie qui n'est pas douteuse— quelques-uns avec une inquiétude qu'ils ne craignent pas d'avouer et dont notre section a bien le droit de se vanter. Ce sont surtout les feuilles périodiques les plus populaires, les grandes revues industrielles et agricoles, vouées au développement des progrès matériels du pays, dont les voix dominent dans ce bruyant concert d'éloges; elles ont même créé, pour célébrer ce réveil, ce retour à l'activité industrielle, à la prospérité commerciale du Sud, un mot qui a fait fortune, et dont tous les organes de l'opinion publique de l'Union se sont faits avec empressement l'écho; ils l'ont appelé le *New South*, le Nouveau Sud. Cent fois nous avons eu l'occasion de le constater nous-mêmes avec satisfaction.

Dans ces aspirations de notre section, ils ne trouvent aucune trace des regrets d'un passé dont le retour est impossible, aucun symptôme d'esprit réactionnaire. Vous les voyez tour à tour parcourir le Tennessee, la Caroline du Nord, la Caroline du Sud, les deux Virginies, la Géorgie, l'Alabama, la Floride, le Texas, et ne pas tarir de louanges sur l'heureuse transformation qui s'y est partout opérée. Dernièrement encore, le *Times* de Philadelphie consacrait à ce sujet un article très éloquent et très bien pensé. Il y passait en revue les progrès accomplis dans les Carolines, dans la Géorgie, dans les Etats que baigne l'Atlantique, et il en faisait le tableau le plus flatteur, au point de vue intellectuel et politique, au point de vue des ressources et de leur exploitation par l'activité industrielle et agricole.

Rien de flatteur, assurément, comme ces bonnes et louangeuses paroles; mais, si elles sont la preuve d'un heureux changement dans le Sud, elles dénotent également,—qu'on nous permette de le faire observer une transformation au moins aussi heureuse dans les esprits au Nord, et pour arriver à cette union des idées, à cette concorde entre les âmes, il a fallu faire pour le moins autant de chemin de l'autre côté que du nôtre.

Dans ce concert d'éloges à l'adresse du Sud, il nous faut pourtant constater une lacune fort regrettable, et que nous avons assez de peine à nous expliquer. Sur la liste des Etats dont on vante volontiers les progrès, il est rare de voir figurer la Louisiane. Il n'y a pas dix articles sur cent qui daignent en faire mention. Nous avons eu souvent l'occasion de le remarquer; nous en avons cherché, nous cherchons encore les raisons, sans les pouvoir trouver. Cela a tout-à-fait les allures d'une conspiration du silence. En tout cas, il y a là une injustice, involontaire peut-être, mais réelle.

Nous ne connaissons pas, dans tout le Sud, d'Etat qui ait eu à lutter avec autant d'énergie contre les forces de la nature et les entreprises des hommes, qui semblaient liguées contre lui.

Il était traversé par un fleuve qui lui envoyait ses eaux des extrémités Ouest, Nord et Est de l'Union, et menaçait sans cesse d'envahir ses terres. Tant qu'il ne s'est agi que de ses intérêts particuliers, on l'a laissé à la merci des invasions de ce fleuve. On n'a songé à lui venir en aide, que quand les Etats de l'Ouest menacés de perdre une voie de communication dont ils avaient besoin, ont réclamé et demandé que l'on régularisât la navigation du Mississippi. Son grand crime, si c'en est un, a été de s'attacher à développer chez lui une magnifique industrie que, par intérêt bien entendu autant que par orgueil national, tout le pays eut dû soutenir. Au lieu de cela, on a fait constamment la guerre à cette industrie, pour plaire à quelques spéculateurs du Nord qui, à aucun point de vue, ne méritaient de pareilles préférences. Pendant qu'on protégeait toutes les autres, on laissait celle-là sous la menace constante de réductions de tarif, qui mettaient son existence en péril. On parle bien haut d'étonnants progrès industriels accomplis dans les autres parties de notre section; nous défions que l'on en montre d'aussi grands que ceux que les planteurs louisianais ont opérés dans leur industrie sucrière, malgré les persécutions de toutes sortes dont ils étaient l'objet, malgré les concurrences écrasantes qu'on leur suscitait de toutes parts. On resterait émerveillé si, depuis une quinzaine d'années, on suivait pas à pas ces progrès, et l'on mesurait le chemin parcouru, depuis les méthodes primitives employées alors, et les cultures perfectionnées, les magnifiques machines, d'invention récente, aujourd'hui en usage sur nos habitations.

Il est vraiment regrettable que les énormes dépenses occasionnées par l'établissement d'une grande sucrerie munie de tous les perfectionnements modernes, n'aient pas permis à nos fabricants de sucre de montrer au monde, sur les terrains de l'Exposition, les merveilleuses améliorations apportées dans leur industrie.

Nous croyons, pourtant, qu'une grande fonderie de la Nouvelle-Orléans s'est chargée de ce soin dernièrement, et est en train d'installer, dans la grande galerie des machines, derrière le Music Hall, une usine complète, toute prête à fonctionner, mais à laquelle manquera malheureusement la matière première pour l'alimenter.

Que l'on se donne la peine de parcourir les campagnes de l'Ouest de la Basse Louisiane, et l'on restera étonné des changements qui s'y sont heureusement produits, des grandes scieries qui y sont installées et envoient aux quatre coins de l'horizon, les bois de charpente qui sortent de leurs usines; de l'énorme augmentation de leur population, et des progrès qui y ont été accomplis dans les différentes branches de la vaste industrie agricole.

Qu'aurions-nous à dire de l'état des esprits en Louisiane, au point de vue moral et politique, si nous voulions en esquisser le tableau? Quelle transformation dans les idées! Quel changement dans les aspirations! On proclame l'apaisement des esprits ailleurs; où se fait-il plus remarquer que dans nos populations? Certes, s'il était permis à un Etat de se sentir animé, ne fût-ce que d'une pointe d'esprit de revanche, ce serait bien au nôtre. Il aurait tant d'outrages à laver, d'humiliations à venger! Au lieu de cela, nous lui voyons l'oubli le plus complet du passé; aucun souffle d'ambition n'y traverse les âmes; il ne songe qu'à faire ses affaires du mieux qu'il peut, qu'à tenir la place qui lui revient, qu'à jouir des droits qui lui appartiennent.

Oui certes, s'il y a un nouveau Sud, en général, dont on fait trop souvent honneur aux autres Etats, à l'exclusion de la Louisiane, il y a aussi, et plus encore une nouvelle Louisiane, qui fait le plus grand honneur au Sud qui lui permet d'y tenir une place proéminente et justifie pleinement le titre de métropole que porte si dignement la Nouvelle-Orléans.

La grande Association des Planteurs du Sud et le gouvernement général ont bien prouvé que cela était leur manière de penser, en établissant parmi nous le siège de la grande Exposition Universelle qui attire en ce moment les regards des nations civilisées des deux côtés de l'Atlantique.

Encore une Convention qui va se réunir à la Nouvelle Orléans, pendant l'Exposition. Il s'agit, cette fois, de celle des Apiculteurs. M. P. L. Viallon, habile apiculteur de Bayou Goula, Louisiane, vient de lancer une circulaire proposant une Convention internationale des éleveurs d'abeilles, qui aurait lieu ici, les 24, 25 et 26 du mois de Février prochain.

On y discuterait les moyens de développer cette industrie, et d'assurer à ses produits un excellent prix sur les différents marchés. Il y aurait, en même temps, une exhibition de ruches, des différentes races d'abeilles, et des instruments dont se servent les éleveurs. Nous souhaitons plein succès à la Convention. L'apiculture est une industrie trop négligée en Louisiane, où elle serait, si on le voulait bien, très-rémunératrice.

Nous publierons, demain, mercredi, la suite de nos nouvelles de la Louisiane.

M. Courrejolles, capitaine de frégate, qui avait quitté le commandement de l'aviso "le Chasseur" pour les fonctions d'aide de camp de S. E. M. l'Amiral Peyron, ministre de la Marine et des Colonies, a embarqué, il y a environ six semaines, à Cherbourg, sur "le Magon", en qualité de second.

"Le Magon" fait partie de l'escadre de l'extrême Orient, dont l'Amiral Courbet est le commandant en chef. C'est un croiseur de première classe, muni de 15 canons de 14 centimètres plus 8 Hotchkiss, 2 pièces de débarquement et 6 torpilles Whitehead.

"Le Magon" est appelé à prendre une part importante aux opérations militaires dont l'extrême Orient est le théâtre. Nous espérons que M. le commandant Courrejolles, qui a laissé parmi tous ceux qui l'ont connu à la Nouvelle-Orléans le souvenir le plus sympathique, rapportera de Chine les épaulettes de capitaine de vaisseau.

Compagnie d'Assurances Germania.—Dans le monde financier, la parole pour le moment est aux Compagnies d'assurances. Toutes, cette année ont publié dans les colonnes de l'Abeille l'exposé de leur situation, ainsi que leurs chartes les y obligent. Nous devons à la vérité de dire que la compagnie "Germania" n'est pas celle qui présente le moins bon de ces exposés. Si l'on en consulte les chiffres, on verra qu'elle a accru son fonds de réserve de $32 000; qu'elle a payé 10 pour cent d'intérêt à ses actionnaires et à ses assurés, après avoir déjà accordé à ceux-ci un escompte de 15 pour cent sur leurs primes dites "de participation." Ce doit être un plaisir pour MM. H. Zuberbier, président, J. Hassinger, vice-président, et Emile Weber, secrétaire, d'avoir si bien administré les affaires de la Compagnie; ils se sont montrés à la hauteur de la tâche qu'ils ont acceptée.

Le numéro du *Scientific American* du 17 janvier, est très intéressant.

Lettre de Monseigneur Chausse,
SUR LA
Persécution des catholiques en Chine.

Hong Kong, 17 décembre 1884.

Vous avez, sans doute, appris les tristes événements qui se sont succédé dans la province du Kouang tong, depuis que les relations diplomatiques entre la France et la Chine ont été rompues; néanmoins, je croirais manquer à la reconnaissance, si je ne venais moi-même aujourd'hui vous donner des détails sur notre situation actuelle.

Quoique la vie du missionnaire soit remplie de fatigues et de labeurs, il y a des circonstances où son courage subit de bien plus dures épreuves; c'est lorsqu'éloigné du troupeau qu'il a rassemblé avec tant de peine, il voit égorger ses brebis sans pouvoir les défendre contre la dent du loup. Nous traversons en ce moment une de ces étapes douloureuses: tous nos missionnaires ont été chassés de leur district, toutes les chapelles ont été détruites ou mises sous scellé. De tous les points de la contrée nous arrivent chaque jour des détails navrants de nos chrétientés, livrées à la merci des méchants. En moins d'un mois, notre belle et vaste mission est devenue semblable à un champ de bataille couvert de ruines et de désolations. Daigne le ciel ouvrir les flots de sa miséricorde sur nous et arrêter le torrent dévastateur! *Exurge, Domine Deus, exaltetur manus tua; ne obliviscaris pauperum.*

L'amiral Courbet commençait à Fou-Tcheou ses brillants exploits, lorsque le Vice-Roi de Canton, sans attendre les dispositions impériales de Pékin, ordonnait aux Français de quitter la Province. Le même jour, notre propriété était envahie par la foule. Cette émeute assez bénigne avait certainement été préméditée en haut lieu dans le but de hâter notre départ; car à peine les soldats avaient-ils repoussé les perturbateurs que les premières autorités de la ville: le préfet, le sous-préfet, le général commandant la place, se présentaient à notre résidence en costume officiel et nous intimaient l'ordre de quitter la ville dans les 24 heures, ajoutant avec politesse que nos meubles et nos propriétés seraient gardés avec soin jusqu'à la fin des hostilités: *Combattre vos soldats, disent-ils, et vous protéger en même temps contre le peuple irrité, ce n'est pas possible.*

Tel fut le commencement de nos malheurs; rester n'était pas de saison, et, aujourd'hui, il est à peu près impossible de se tenir caché aux yeux des Chinois. Nos chrétiens de Canton, sans cesse menacés depuis un an, n'avaient pas attendu ce jour pour fuir à l'étranger. En nous voyant partir, ceux qui restaient encore comprirent qu'ils n'étaient plus en sûreté dans la ville. Ils s'apprêtèrent à nous suivre et firent bien; quelques-uns, en effet, retenus par des intérêts matériels, n'ayant pas suivi cet exemple, ne tardèrent pas à se repentir. Deux jours après ils furent pillés et maltraités. L'un d'entre eux fut même assommé dans sa maison et pendu ensuite aux poutres de son toit par les pillards.

Cependant, il était pénible de laisser ainsi subitement le champ confié à nos soins, sans tenter le dernier moyen qui nous restait. Deux missionnaires s'établirent sur le terrain français de la concession européenne, bien résolus à ne pas l'abandonner avant les résidents étrangers, défendus par trois bateaux de guerre et cinq cents soldats chinois. La sympathie que les autorités anglaises nous avaient toujours témoignée, nous donnait l'espoir que nous aurions là une protection égale à celle des autres résidents; cela nous suffisait, pensions-nous; mais nous étions encore dans l'erreur.

Le consul anglais ne tarda pas à nous désabuser.

"Vous ne pouvez pas séjourner ici, dit-il à nos confrères, vous seriez un danger permanent pour nous; si les mandarins vous réclament on vous livrera. Dans les circonstances présentes, nous ne pouvons vous prêter aucune protection."

C'était clair et net.

Deux jours après, de nouvelles instances étaient faites, plus pressantes que la première fois. Il y avait péril à résister plus longtemps; au cas où l'émeute eût attaqué Sha Min, nous aurions été accusés d'en être la cause. La prudence nous faisait un devoir de ne rien compromettre. Il fut donc convenu qu'on se retirerait à Hong Kong où s'étaient déjà repliés plusieurs missionnaires, laissant le soin de recevoir les confrères de l'intérieur aux employés du consulat, qui avaient accepté cette charge avec plaisir.

Le jour même du départ, le vice-roi affichait un édit sauvage contre les Français, promettant une prime considérable à tout Chinois qui lui apporterait la tête d'un officier ou d'un soldat. La population cantonnaise, déjà si turbulente, n'avait nullement besoin d'être excitée pour se livrer à des actes violents. Les Français étaient difficiles à prendre, on se tourna vers nos chrétiens, qui ont tant souffert depuis le commencement de la guerre. La proie était plus sûre, les obstacles moins dangereux. Et d'ailleurs n'étaient ils pas auxiliaires de la France? On le leur avait assez répété pendant plus d'un an, pour qu'ils ne fussent pas trop surpris. Cependant, ils étaient loin de prévoir toutes les calamités qui allaient fondre sur eux, les jours suivants. En effet, en moins d'une semaine, nos chapelles, nos villages chrétiens des environs de Canton étaient pillés ou détruits; nos néophytes dépouillés et battus s'enfuyaient à Hong Kong et à Macao, sans autre ressource que la misère la plus affreuse.

Avec l'aide des bons Pères Italiens qui nous prêtèrent un généreux concours, on s'efforça de trouver un logement à ces pauvres malheureux. Les Frères des écoles chrétiennes et les Sœurs françaises et italiennes ouvrirent toute grande la porte de leurs établissements à la jeunesse victime de la persécution. A Macao une souscription des catholiques subvenait à leurs premiers besoins.

Qu'il me soit permis d'adresser ici mes sincères remerciements à tous ceux qui sont venus à notre secours, nous prions Dieu de les récompenser au centuple des services qu'ils ont rendus à nos malheureux chrétiens.

L'incendie allumé à la capitale de la province par le vice roi, s'est propagé comme une traînée de poudre dans tout le pays. De la fin d'août au 1er octobre, il n'y a pas eu relâche de destruction. La liste ci-jointe, bien imparfaite, vous donnera une idée de l'immensité de nos malheurs.

Enumération des pertes subies par la mission de Canton depuis le 31 août jusqu'au 1er octobre telles qu'actuellement elles sont connues.

31 Août.—La chapelle et la résidence situées près du cimetière chrétien de Canton sont démolies—La statue en bronze de l'archange saint Michel, élevée sur le tombeau des soldats français morts à Canton lors de l'expédition franco-anglaise, est renversée.

1er Septembre—La dévastation continue au même lieu; plus deux mille pieds de sapins sont coupés. La statue de l'archange est vendue, puis coulée—On appose les scellés sur la cathédrale—L'orphelinat des filles est mis à sac—A Chatao (environ dix lieues de Canton) la résidence du missionnaire, la chapelle et six maisons sont pillées.

2 Septembre—Pillages des maisons voisines de la cathédrale

3 Septembre—La chapelle et la résidence de Ch-k-Long (Tong Koun) sont détruites; cinquante-quatre maisons, après avoir été pillées, sont livrées aux flammes

4 Septembre—Pillage et incendie de dix maisons à Fou-tao k ag (Tong-koun), destruction de sept autres à Tsun-tao même district.

5 Septembre.—Une boutique est pillée à Kiontaô (Tong Koun) Le marchand saisi par les païens ne recouvre sa liberté que moyennant une rançon de cent taëls—A Ton Kao deux cents charges de riz (douze mille kilos) sont enlevées, et à Wat-tan, quatre familles sont pillées.

6 Septembre Pillage des cinq chapelles de Ché loc, Déong pin, Choui tao, Lak cho khao, Yuntam, Ngan-pin, villages situées dans la banlieue de Canton.

7 Septembre—Même circonscription, pillage des chapelles de Lou tong et de Kaoltam des résidences qui en dépendent et de deux cent cinq maisons de chrétiens.

10 Septembre—Pillage de la chapelle de Sai nam d'une boutique à Lok pou, de vingt maisons à Taing wan et de trois à Pak to (Chion hang).

12 Septembre—La chapelle et la résidence de Ta wan (Yintek sont dévastées.

14 Septembre.—Pillage de la chapelle et de la résidence de Wong-line et de cinq maisons de chrétiens: démolition de la chapelle de Manchaktao (Chun-Tak)—Pillage de l'orphelinat de Kian, Kong Namhong.

15 Septembre.—Pillage de la chapelle de Kwai tchao et de deux maisons.

16 Septembre.—Pillage de la chapelle de Kamtchock et des maisons des chrétiens dont le nombre s'élève au chiffre d'environ deux cents âmes; de la chapelle de Tongly et de maisons habitées par environ cent cinquante personnes en fin de deux autres chapelles à Matsai, dont l'une a été en partie démolie.—Toutes les localités qui viennent d'être mentionnées appartiennent au Chun tak.—De toutes, les chrétiens ont été expulsés, même leurs champs sont confisqués.

17 Septembre—Destruction d'une petite chapelle et d'une maison à Leptohoczong (Pok lo)—Dans la région de Won Kang (Tcheou de Nam hiong), la vaste chapelle de Yong Mei-hang est pillée, puis détruite. Le village est en partie renversé, trente-deux familles demeurent sans ressources—Pillage de la chapelle de Long we (Ko tan).

23 Septembre.—Dans la sous-préfecture de Kat hong, la chapelle et vingt maisons de Ma-lesoctong sont pillées les chrétiens expulsés leurs champs et leurs récoltes confisqués. Même district, la chapelle de Fong lo-pi est renversée; dix familles sont pillées (Lou long) pillage des villages de Yung nai tong et de Wong tong (Ketsao) pillage des villages de Pohao teng et Choepau (Nam-niong) pillage de la chapelle de Kiang Kang.

24 Septembre.—Pillage de trois maisons à Fatchou-kang (Kait yong) et d'un bon nombre de familles à Ho tao.

27 Septembre.—Destruction de la chapelle, de la résidence et de trente-cinq maisons à Laou-tec (Lok Fong.

28 Septembre.—Destruction de la chapelle et de la résidence de Chin-nin et pillage d'environ cent familles.

29 Septembre.—A Tchouy, pillage de trois chapelles et de cinq autres.

Nota.—On a volé plus de 300 buffles et des bœufs en grand nombre. Des femmes ont été outragées, des enfants ont disparu; il est impossible de tout énumérer, et ce n'est pas fini!

Il m'est tout à fait impossible de vous conduire à travers tous les districts de notre mission où les mêmes scènes de sauvagerie se sont renouvelées avec plus ou moins d'intensité—cela m'entraînerait au delà des limites que je veux donner à cette lettre. Qu'il me suffise de vous rapporter le récit que vient de me faire un missionnaire sur son district; vous serez ainsi à même de juger de tout ce qui se passe pendant cette persécution.

"Votre Grandeur, écrit ce missionnaire, m'a demandé un rapport sur les évènements qui se sont passés dans mon district; jusqu'à ce moment je manque encore de détails. Je sais que plus de trente villages ont été pillés; j'ignore encore les circonstances qui ont accompagné ces actes de sauvagerie.

Je sais néanmoins que deux enfants de l'orphelinat ont été liés et flagellés pendant deux jours et n'ont échappé à la mort que par l'intervention d'un vieux païen qui défendit aux bourreaux de tuer des enfants si jeunes.

"Dans une autre chrétienté existait une famille de catéchumènes relativement riches et très estimés de tout le monde; mais depuis sa conversion, l'estime des païens s'est changée en haine et dès le premier souffle de la persécution, les païens s'emparent du fils du catéchumène, âgé de 17 ans et l'emmènent à quatre lieues de son village. Après trois jours de prison et de souffrances la famille parvient à le racheter moyennant 600 piastres; mais, comme la famille était riche, les païens, non contents de l'argent qu'ils venaient de recevoir ou mieux d'extorquer, menacent de mettre le feu à la maison du catéchumène, s'il ne leur donne 1,000 piastres en plus. Comme il ne put livrer qu'une partie de la somme, sa maison fut saccagée et tout ce qu'elle contenait fut entièrement pillé: c'est donc une famille autrefois à l'aise, condamnée à l'indigence. Hélas! ce n'est pas la seule! Nos pauvres chrétiens sont presque tous maintenant réduits à la mendicité.

"Mais voici le fait le plus frappant que j'ai encore appris. Au village de Siao-Soui Liang, sous-préfecture de Hoyéne, était une famille d'excellents catéchumènes composée du père, de la mère et d'un jeune enfant de 16 ans environ. Tous m'avaient prié de les baptiser pour l'Assomption; mais j'avais remis la cérémonie à Noël afin de mieux les préparer. Or, le 17 septembre, les païens, sans aucun motif, entourent la maison, et brisent la porte, saisissent le père et l'enfant; après les avoir liés et suspendus par les bras, ils les frappent longtemps avec toute sorte d'instruments. Le lendemain, ils retournent chez le catéchumène et lui ordonnent de renoncer à la religion ou de se préparer à subir de nouvelles souffrances. Sur son refus énergique d'apostasier, ils s'emparent de lui (le fils avait été envoyé la nuit dans un village chrétien éloigné) le suspendent de nouveau et recommencent à le frapper; après une heure environ de supplice, ils le détachent et se retirent. On pensait alors que cette conduite barbare allait finir; mais non le troisième jour ils reviennent à la charge, ordonnant encore au catéchumène d'apostasier ou de se préparer à la mort. Le patient répond avec fermeté que jamais il n'adorera les idoles, dût-on le faire périr. Alors ces furieux le saisissent avec violence, le lient comme les jours précédents et recommencent à le tourmenter. Les uns le frappent à coup de bambous, les autres le percent avec des instruments de fer, d'autres lui lancent des débris de briques et de tuiles, jusqu'à ce qu'enfin l'infortuné perde connaissance.

"Les meurtriers, effrayés sans doute de leur crime, coupent les liens et s'enfuient le laissant inanimé sur le sol. Après quelques heures, le pauvre patient, (vraiment ne pourrait-on pas dire martyr?) donna quelques signes de vie, mais sans pouvoir prononcer aucune parole, et six heures après son supplice, il rendit son âme à Dieu. Espérons et croyons que Dieu l'aura reçu dans sa miséricorde et que l'effusion de son sang lui aura tenu lieu de baptême."

Tels sont, dit en terminant le Père Barrois, les faits que je puis en ce moment porter à la connaissance de Votre Grandeur. Au milieu de tant de souffrances et de tribulations qu'ont endurées nos chrétiens, Dieu a voulu choisir un néophyte, non encore baptisé, pour rendre témoignage à son nom. Puisse-t-il intercéder pour ses compatriotes, obtenir la conversion à ses bourreaux, la ferveur aux chrétiens et le salut à tous.

Avant de finir, je ne veux pas oublier de vous montrer la perfidie du premier auteur de tous nos maux. Le vice-roi Tchang-tchi-tang, et Pang yoo lum, commissaire impérial, tous deux fort hostiles aux Européens et partisans de la guerre à outrance, ont machiné, avec une habileté remarquable et bien digne de l'enfer, notre expulsion. Sous le prétexte fallacieux de protéger nos chapelles en notre absence, il ont ordonné à tous les mandarins de la province de les sceller, privant ainsi nos chrétiens d'aller prier aux pieds des autels, au moment où ils en avaient un besoin extrême.

Mais le but évident de cette conduite ne visait nullement les intérêts de la mission; en apposant les scellés sur nos chapelles, ils savaient qu'ils les livraient au pillage et à la destruction; ils n'ignoraient pas qu'en attirant l'attention de la population sur leurs édits, ils allaient soulever les tempêtes, et qu'au milieu du péril, il n'y avait à craindre que pour les chrétiens depuis longtemps menacés. D'ailleurs, dans la plupart des cas, ce sont les mandarins chargés d'exécuter les volontés du vice-roi, qui ont donné le signal du pillage, conformément aux instructions secrètes à côté des ordres officiels.

Dans un village, le missionnaire était malade, quand le mandarin se présenta à la chapelle pour la sceller. Pendant trois jours, les soldats aidés des païens de l'endroit, en présence du mandarin firent un pillage complet des objets de la chapelle et des maisons des chrétiens. L'officier et les notables allaient et venaient dans la chambre où le Père était couché, causant avec lui et assez familièrement en le volant. Seulement quand il fut parfaitement allégé de tout son avoir, n'ayant pas même une robe de rechange on le conduisit, sous escorte et encore souffrant, au premier port ouvert.

Cette connivence des autorités avec la population s'est manifestée dans une foule de cas; cependant je suis heureux de constater en terminant que quelques mandarins se sont montrés plus humains. L'un d'eux fit avertir le missionnaire du moment où il se rendrait à sa chapelle, et l'engagea à ne pas se montrer; l'opération finie, il le laissa tranquillement dans une maison du voisinage, sans plus s'occuper de sa présence. C'est le seul de nos missionnaires qui n'ait pas été chassé. D'autres ont été amenés à Canton de brigade en brigade. En résumé, nous sommes trente-cinq missionnaires à cette heure à la porte de notre mission, attendant à Hong Kong le jour de la délivrance.

LOUISIANE.

Le *Meschacebé* paroisse St-Jean-Baptiste, du 17 janvier:

Le temps se comporte drôlement pour la saison. On ne se douterait pas que nous sommes au cœur de l'hiver par la température qu'il fait. Ce n'est pas que nous regrettions qu'il ne fasse pas froid, nous avons lieu d'être étonné de cet été de la saint Martin qui nous tombe dessus en plein janvier. Température superbe pour faire pousser les cannes, aussi en profitent-elles sans redouter les coups de la fin. Car qui sait ce que nous réservent les derniers jours de janvier et ceux de février?

Pauvres cannes à sucre! C'est avec tristesse que l'on vous voit pousser. Ceux qui autrefois croyaient que vous seules pouviez faire la prospérité de la Louisiane se demandent si vous n'allez bientôt disparaître complètement de ce sol fertile pour faire place à quelqu'autre plante encore inconnue ou ignorée. En effet, hors le riz, quelle culture remplacera la canne à sucre ici? Le riz est encore aujourd'hui la seule plante qui rémunère le travail, mais quand sa production dépassera la demande continuera-t-il à offrir les mêmes encouragements? Sur plusieurs plantations, la canne cèdera cette année une grande place au riz; sur d'autres, le riz la remplacera entièrement. C'est ici un essai, là bas une nécessité. L'avenir dira prochainement si ce changement est sage. Comme le sucre, le riz a ses ennemis, et faute de protection il est exposé à subir les mêmes vicissitudes.

Les planteurs n'ont pas encore commencé à travailler et pour un grand nombre la question des avances nécessaires à faire une récolte est un dilemme. Les courtiers n'ont pas une confiance bien grande dans le résultat de la prochaine récolte.

Les travailleurs, en attendant la reprise du mouvement agricole, ne font rien et ne s'en trouvent pas mieux. Un mois de chômage est d'autant plus pénible pour eux qu'ils auront à se rattraper sur de bien maigres salaires.

—Les inquiétudes que nous manifestions relativement à la levée du Bonnet-Carré n'ont plus raison d'exister. Déjà l'eau du fleuve est au-dessus du terrain où se battit la levée, mais les planteurs intéressés ont construit en face de l'éboulis une forte charpente contre laquelle s'appuie une levée capable, nous assure-t-on, de résister à la pression des eaux. Le travail à la levée se poursuit activement.

—Les commissaires du Troisième District de Levées se sont réunis à la station de Davis, sur le chemin de fer du Texas-Pacific, le 9 janvier, conformément à l'appel du gouverneur. Les membres présents étaient MM. W. B Berthoud, de Jefferson; Tho. S. Wilkinson, de Plaquemines; Dr J. J. Gauthreaux, de St. Jacques; O. McLeran, de St. Charles, et L. D. Martin de St. Jean Baptiste. Le président Pugh, d'Assomption; MM. Rousseau, de Lafourche, et Cofield, d'Ascension, ne se sont pas rendus à la réunion, M. Berthoud présida la séance.

Le chef du Bureau des Ingénieurs d'Etat, M. B Richardson, et l'assistant-ingénieur d'Etat S F. Lewis représentaient le Bureau des Ingénieurs.

Le rapport annuel de ce bureau est soumis et lu. Il découle de ce rapport que le coût des travaux entrepris dans le district sur le fonds de 1883 s'est élevé à $63,085 53; que les travaux à payer du fonds de 1884 se montent à $37,025 89. L'assessement de 1884 s'est trouvé réduit de $2,810,578 sur le précédent par la décroissance des valeurs et l'exclusion de la rive droite d'Orléans du district, et il en résulte que les dépenses ont surpassé d'environ $3,000 la taxe de 1884, laquelle somme doit être débitée contre le revenu de 1885. Les nombreux éboulis qui se sont faits récemment ont nécessité des contrats qui seront payés sur le revenu de 1885 à la concurrence de la pointe du Bonnet-Carré, de Morris, à St. Charles, et de Myrtle Grove, à Plaquemine, non compris $2,640 pour la levée de Bay Tree à St. Jacques. Donc plus de $16,000 de contrats sont déjà engagés sur le revenu de 1885, et il est évident, grâce aux éboulis incessants, que beaucoup d'autres travaux devront être entrepris avant que les revenus de 1886 soient prêts. Il est impossible de faire maintenant une estimation des travaux qui seront nécessaires. Le montant de la taxe de 5 mills sera d'environ $30,000, auquel il ne pourra être ajouté que $10,000 du fonds des Ingénieurs. Là se bornent toutes les ressources du district et elles seront probablement insuffisantes.

Les commissaires ont décidé qu'une taxe de cinq mills serait prélevée dans le district pour 1885 et ils demandent à la législature de soumettre au peuple un amendement à la constitution qui étende jusqu'à dix mills la limite de la taxe à prélever pour les levées.

Les commissaires, considérant l'état précaire de la levée de Davis, invitent les chemins de fer de Morgan et Texas Pacific à construire un revêtement le long de cette levée et prient les jurés de police des paroisses intéressées de prêter aide à ces chemins.

—Le dernier numéro des *Comptes Rendus* de l'Athénée Louisianais est sous nos yeux, et il nous est agréable de dire qu'il est un des plus remarquables que nous ayons lus. Le temps nous manquant pour en faire une analyse convenable, nous ne pouvons que signaler à nos lecteurs la conférence faite, récemment, par le professeur J. J. Martinez sur les "Abeilles"; un aperçu de l'intéressante causerie de M Jules Michel, l'un des rédacteurs du journal l'ABEILLE, sur les poètes François Coppée et Sully-Prudhomme; et une poésie due à la plume de Mlle Léona Queyrouze dont l'Athénée est heureux d'avoir favorisé les débuts et dont la Louisiane a bien le droit d'être fière.

Nous trouvons dans ce dernier numéro des *Comptes-Rendus* quelques paroles prononcées par le docteur Charles Turpin à la séance du 28 novembre dernier que nous reproduisons avec d'autant plus d'empressement qu'il est bon, qu'il est juste que l'on n'ignore pas que le *fondateur* de l'Athénée Louisianais est le savant docteur Alfred Mercier, que ses confrères en médecine classent, avec raison, au premier rang et qui, comme penseur et comme littérateur, a, depuis longtemps, conquis l'admiration et l'estime de toutes les intelligences d'élite. Voici comment s'est exprimé le docteur Turpin:

"J'ai remarqué qu'en diverses circonstances la liste imprimée des fondateurs de l'Athénée n'a pas été établie conformément à l'ordre des faits. C'est notre secrétaire (le docteur Alfred Mercier) qui, le *premier*, eut la pensée de fonder une société dont le but principal serait de perpétuer la langue française en Louisiane. Il s'assura, d'abord, l'adhésion du docteur Armand Mercier et la mienne. Alors, il fut convenu que chacun de nous parlerait du projet à ses amis; c'est ainsi que douze noms étant acquis à l'idée conçue par le docteur Alfred Mercier, les bases de l'*Athénée Louisianais* furent posées. Je considère comme acte de justice de fixer les esprits sur ce point, et je demande: 1. que, désormais, le nom de notre secrétaire perpétuel soit inscrit en tête de la liste des fondateurs de notre société, et 2. que la rectification faite par moi soit insérée au procès-verbal."

Bravo!—cet acte de justice honore grandement le docteur Turpin, dont le langage veut dire: "si la liste imprimée donnant les noms des fondateurs de l'Athénée n'a pas été établie conformément à l'ordre des faits, c'est grâce à cette modestie qui, en tout, a toujours dominé le docteur Alfred Mercier et qui, souvent, bien qu'un défaut, est, cependant, le propre des natures, des intelligences supérieures."

Le *Foyer Créole*, paroisse St-Jacques, du 14 janvier:

Marié, lundi, le 12 janvier, à l'église St. Michel, M. Gustave Rome à Mlle Martha Bourgeois.

Nos meilleurs souhaits aux jeunes époux.

—Son honneur, le juge H. Duffel, est arrivé ici lundi dernier, et à 10 heures la cour est entrée en session pour s'occuper des affaires civiles.

Tous les membres du barreau de St.-Jacques ainsi que plusieurs avocats de la Nouvelle-Orléans et des paroisses voisines étaient présents.

—Décédé, dimanche, 12 janvier 1885, à 1 heure du matin, M. Paul Pertuit, à l'âge de 58 ans.

Les funérailles ont eu lieu dimanche soir, à 4 heures, à l'église St. Michel.

Nos compliments de condoléance à la famille.

Divers débitants parisiens avaient imaginé une façon ingénieuse d'éviter les poursuites pour falsification de vins. Ils placardaient, au fond de la salle, une affiche avertissant les clients qu'ils vendaient du vin à 70 centimes le litre, additionné d'un cinquième d'eau, et à 80 centimes, additionné d'un dixième.

Ces débitants prétendaient que, du moment où leurs clients achetaient en connaissance de cause, on ne pouvait plus les poursuivre pour tromperie sur la marchandise vendue. Tel n'a pas été l'avis du parquet, lequel a ordonné la saisie de ces affiches et la poursuite des débitants qui en avaient fait usage.

Ce n'est pas le cas de dire: "Péché avoué est à moitié pardonné."

On annonce, de Berne, comme certain que dans une conférence tenue dans cette ville, le 15 décembre, une réunion de financiers auraient pris les derniers arrangements pour la traversée du Simplon par une ligne de fer. Le *consortium* apporterait 25 millions. Une loi fédérale suisse garantit 4 millions 1/2 à prendre à la Caisse fédérale et les cantons et Compagnies en offrent 10 1/2. Total 40 millions. Il paraît que le Paris-Lyon-Méditerranée fournirait 40 millions. L'Italie achèverait les lignes d'accès.

Nous avons reçu, hier, une brochure intitulée: "For 1885. Illustrated Catalogue and price list of implements in Bee culture and italien bees and queens." Elle est à vendre par M. P. L. Viallon, au Bayou Goula, Louisiane. Nous la signalons aux personnes qui s'occupent de l'élevage des abeilles.

EXPOSITION UNIVERSELLE

SANS PAREIL, INCOMPARABLE.

Tel est le verdict unanime. Part prise par le Crescent au succès de l'Exposition Universelle.

La plus grande exhibition qui ait jamais eu lieu, exhibition dépassant dans son universalité celle de l'Exposition du Centenaire de Philadelphie, est la merveilleuse collection d'objets de tout genre, d'articles fabriqués, de machines ingénieuses que l'on peut voir en ce moment à la colossale Exposition de la Nlle-Orléans.

Or, il existe dans cette ville, un édifice qui renferme autant d'attractions, au point de vue de la splendeur, qui est aussi digne d'une visite que l'Exposition elle-même. C'est le Crescent Hall, ce superbe établissement dirigé par M Jos A. Walker &Co Comme disposition et aménagement intérieur, il n'existe pas de palais royal qui le surpasse en magnificence; il efface celle des plus opulentes habitations du Shah de Perse.

Situé à l'angle de nos deux principaux boulevards—l'Avenue du Canal et l'Avenue St-Charles—aucun étranger, quelque peu familier qu'il puisse être avec la ville, ne saurait passer quelques heures à la Nouvelle Orléans sans le reconnaître aussitôt et en apprécier les avantages multiples.

Les immenses salles de billard du Crescent ont valu à cet établissement une renommée universelle, et son salon n'a d'égal nulle part aux Etats-Unis. C'est là un fait reconnu par tous les étrangers.

Les employés qui secondent habilement le propriétaire et à qui est confié ce département particulier préparent le

HOT TOM AND JERRY,

boisson délicieuse qui réchauffe et ragaillardit, qui rend celui qui l'absorbe invulnérable aux traits piquants du Nord et à une température de trente-deux degrés. Ils y mettent tant d'art, que les connaisseurs—des vétérans éprouvés—jurent qu'on n'a jamais rien produit de si parfait en fait de boissons, dans l'Ancien ni dans le Nouveau Monde. Les visiteurs de l'Exposition, ceux surtout qui se proposent d'y aller aujourd'hui, feront bien d'entrer au Crescent et de se faire servir l'incomparable mixture de manière à affronter le froid pendant la durée de leur excursion.

Ce n'est pas tout. Il y a encore le

HOT SPICED RUM.

et le "hot apple toddy", qui stimulent aussi efficacement le système et réchauffent jusqu'à l'âme.

Pour bien jouir de l'Exposition il faut d'abord se rendre au Crescent Hall et s'infiltrer son "hot tom and jerry", son "hot spiced rum" et son "hot apple toddy". Néanmoins, si vous préférez quelque autre boisson, demandez-la; il n'y a rien que vous puissiez imaginer qui ne soit préparé et servi au célèbre Crescent Hall, coin Canal et St Charles

---

B. TREMOULET,
Rue Decatur, No 7, vis à vis la Poste

Vins de Bordeaux des meilleurs crûs, reçus de maisons de premier ordre.
Sherries de Duff, Gordon & Co, de Pedro Domecq etc.
Portos de Sandeman & Co, Offley, Cramp & Forrester.
Champagnes de toutes marques en renom.
Vieux Whiskies, Cognacs, Rhums, Genièvres, etc.
Vins de Californie de toutes sortes.
Vin de St-Vincent véritable, etc. etc. etc.
AUX PLUS BAS PRIX.

PRODUITS HYGIENIQUES
DU
Dr. G. L. TALBOT, français,
Spécialiste pour les maladies de peau.

Crème pour le Teint—Par l'usage de notre Crème la peau acquiert la fraîcheur, la beauté et prend avec le temps cette belle teinte Blanc-Rose que possède la jeunesse. Depuis des années nous lui devons des résultats souvent inespérés dans ces diverses maladies aussi cruelles que désagréables qui affectent le visage, Boutons, Rougeurs, Eczéma, Lichen, Dartres, Rousseurs, etc., etc., et ses qualités contre cette teinte bistrée et cette couleur citron si commune aux pays chauds sont parfaitement établies.

Pommade Rose aux Raisins pour les Lèvres—Cette Pommade relève la pâleur des Lèvres, prévient et guérit les gerçures et les Crevasses, elle mérite l'attention des personnes soucieuses du caractère que dénotent des Lèvres parfaitement pures.—Des lèvres "Douces Roses" a dit Mme de Sévigné sont une fortune.

Maladies du Cuir Chevelu.
Elixir et Baume Electrique, Hair Stimulant.

Ce double produit refait en peu de temps la chevelure; il arrête complètement la chûte des cheveux provenant de n'importe quelle maladie et les empêche réellement de blanchir, par son usage la chevelure devient forte et puissante. Là où il y a racine nous assurons la venue. Ces mêmes plantes médicinales dont l'extrait forme la base de notre produit sont reconnues comme antinévralgiques et réputées comme dispensant aux travaux de l'esprit.

Produits Hygiéniques, Consultations,
No 187 Claiborne St. coin Dumaine
17 jan—1m—D.Ma J. New Orleans.

J. SYME & Co,
123 Rue du Canal.

Nous appelons l'attention du public à l'étalage splendide que nous avons fait à l'Exposition des soieries américaines

"La Favorita",
(Marque de Fabrique),
De la manufacture célèbre de
M. CHAFFANJON.

On peut se procurer ces soieries dans toutes les nuances, à notre magasin, à des prix excessivement minimes, de beaucoup meilleur marché que les soieries importées de la même qualité.

Ces soieries, ayant obtenu la médaille à l'Exposition de Paris, nous les recommandons de toute confiance.

Agents à New York:
WILMERDING, HOGUET & Co.
Agents à la Nouvelle-Orléans:
J. SYME & CO.,
123 rue du Canal.
17 janv—6f

EDOUARD SIDEL,
Architecte.
Elève de l'Ecole des Beaux-Arts, Paris.
Nlle-Orléans, 23 rue de Chartres.
18 janv—1m D J—VAO

Agence d'Emigration Française

LE SOUSSIGNÉ a ouvert à St-Paul, Minnesota, une agence d'émigration française. Il sollicite les ordres de MM. les planteurs de la Louisiane qui auraient besoin d'ouvriers ou de fermiers. Ceux qui auraient des terres à vendre ou à céder à quelque condition que ce soit, sont priés de s'adresser à lui, en lui envoyant les renseignements nécessaires.

F. O. BOUCHER, Directeur,
104 E. Third street,
Presley Block, St-Paul, Minn.

Correspondant à la Nlle-Orléans: M. L. DERGHY, directeur des "Petites Annonces", 350 Villeré.

SERVICE FUNEBRE.

Un service funèbre sera célébré à la Cathédrale Saint-Louis, SAMEDI matin, le 24 janvier, à 8 heures, pour le repos de l'âme de feue EMMA FLOTTE, épouse de Antoine Lanata. Les amis et connaissances des familles Lanata, Flotte, Lamothe, Délery et Fernandez sont priés d'y assister.

20 janv—1f. De la part de la famille.

Salle de la Société de Bienfaisance Mutuelle du Béliean.

Séance Régulière ajournée MARDI, 20 janvier 1885, à 8 heures p. m., au local No 51 rue Bienville.

A. L. TISSOT, Président.
H. Massonnier, Secrétaire. 20 janv—1f

Salle de la Metairie Fire Co. No 4.—Nouvelle-Orléans, 20 janvier 1885.—Les officiers et les membres de cette Compagnie sont priés d'assister à une assemblée spéciale, MARDI SOIR, 20 janvier 1885, à 7 1/2 heures P. M. précises. Affaires importantes.

Par ordre de WM. H. BENSON, Foreman.
John F. Peppard, Secrétaire aux archives.
20janv—1f

Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux No 3 1/2 rue Carondelet.

Quinzième Etat Annuel.

Nouvelle-Orléans, ce 19 janvier 1885.

CONFORMEMENT à sa Charte, l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1884.

Primes sur risques de feu	$542,214 35	
Primes sur risques de mer	54,870 98	
Primes sur risques de rivière	16,603 64	
	$613,688 97	
A ajouter primes non acquises de 1883 acquises en 1884	159,474 00	
Total des primes	$773,162 97	
A déduire:		
Primes remboursées et réduction (Rebate)	$33,106 94	
Réassurances	138,735 39	
Primes sur risques non terminés	152,925 00	$324,766 23
Primes nettes acquises		$447,396 74
A ajouter Intérêts et Profits et Pertes		24,757 89
		$472,154 63
Pertes payées sur les risques de Feu	$250,726 23	
de Marine	34,764 71	
de Rivière	3,355 51	
Pertes non ajustées	40,000 00	
	$328,848 55	
Commission d'agences	$82,958 58	
Dépenses d'agences	11,370 12	
Taxes et Licenses	4,063 23	
Dépenses de bureau	27,491 65	
Dépenses casuelles	4,159 24	459,831 38
Bénéfice net		$12,323 25
Dividende semi-annuel de 5 0/0 déclaré au 30 juin 1884	$15 000 00	

ACTIF.

Bons des Etats-Unis de 4 et de 3 0/0	$159,000 00
Bons consolidés de la Nouvelle-Orléans	51,000 00
Premium Bonds	52,916 17
Argent en caisse	93,798 88
Dépôt au trésor de l'Etat du Mississippi	15,000 00
Primes en voie de recouvrement	26,774 15
Entre les mains d'agents aux Etats Unis et en Europe	48,749 81
Prêts sur hypothèque	56,111 34
Effets à recevoir pour primes et autres	5,356 23
Bons actions et autres valeurs	17,939 20
Meubles et installations de bureaux	2,500 00
	$527,175 78

PASSIF.

Capital payé en plein	$300,000 00	
Fonds de réserve	31,526 78	
Dividendes non réclamés	2,724 00	
Pertes non réglées	40,000 00	
Primes sur risques non expirés	152,925 00	527,175 78

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

O. LANAUX, Président.
LEON SERE, Secrétaire.

Assermenté et signé devant moi, notaire, ce 19 janvier 1885.
O. LeGARDEUR, Jr., Notaire.
20 janv—

Dix-Huitième Etat de Situation Annuel
—DE LA—
Compagnie d'Assurances Germania de la Nouvelle-Orléans.

CONFORMEMENT aux dispositions de sa Charte, la compagnie publie l'exposé suivant pour l'année expirant le 31 décembre 1884:

Total des primes		$192,973 33
Primes sur l'incendie	$144,977 00	
Primes sur les mers	6,662 02	
Primes sur les rivières	5,904 31	
	$157,543 33	
Ajouter les risques non échus de 1883	35,430 00	
Total des primes	$192,973 33	
Ajouter l'intérêt et les profits et pertes	$26,296 29	
Moins les dépenses	11,118 60	
Fonds de surplus de 1883		15,175 69
		11,800 00
Total		$219,949 02
Pertes payées: Sur les incendies	$67,282 12	
Sur les mers	1,880 32	
Sur les rivières	3,207 68	
	$72,370 12	
Réassurances, escomptes et primes remboursées	56,536 16	
Taxes et souscriptions	5,564 03	134,470 32
Profits		$85,478 70
Réserve pour les primes non échues	$37,026 32	
Réserve pour les pertes non ajustées	11,252 38	
5 pour cent—Dividende payé en juillet 1884	10,000 00	
5 pour cent—Dividende dû en janvier 1885	10 000 00	
Fonds de surplus	15,000 00	
Surplus	2,.00 00	
	$85,478 70	

ACTIF.

Billets reçus pour des primes		$1,446 70
Primes en voie de collection		37,222 60
Prêts et hypothèques		18,516 21
Prêts sur nantissement payables sur demande		20,400 00
Bons de ville, d'Etat et des Etats-Unis, valeur du marché		85,935 00
Bâtisse No 81 rue du Camp, et autres effets immobiliers		68,119 11
Actions de Banque et autre, valeur du marché		32,380 00
Installation de bureau		2,102 40
Comptant en banque		19,354 68
		$275,478 70

Cet exposé de la situation est une copie exacte des livres de la Compagnie.

H. ZUBERBIER, Président.
J. HASSINGER, Vice-Président.
EMILE WEBER, Secrétaire.

Signé pardevant moi à la Nouvelle-Orléans, le 16 Janvier 1885.
W. O. HART, Notaire.

Le Conseil de Direction à une réunion le 15 janvier 1885, après avoir mis de côté $32,000 pour le fonds de surplus, a déclaré un second dividende semi-annuel de CINQ POUR CENT faisant DIX POUR CENT par an sur le capital, et un dividende de DIX POUR CENT aux actionnaires; en outre des QUINZE POUR CENT d'escompte déjà payés sur leurs primes de participation pour l'année finissant le 31 décembre 1884, payable sur demande.
20 janv—1 mois

GRAND BAL PARE
Donné par la
Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans,
—AU—
THEATRE DE L'OPERA,
Le Samedi 31 Janvier 1885.

Prix du Billet ... $1

N. B.—La Direction s'assemble à l'Asile, tous les Mercredi à 6 1/2 heures du soir. Pour les invitations de dames s'adresser à un des membres.

Par ordre du Président,
J. LEBLANC.
L. Simon, Secrétaire.
4 jan—1

Compagnie d'Assurances du PEUPLE
De la Nouvelle-Orléans.

Treizième Etat de Situation.

CONFORMEMENT à sa charte, la compagnie publie l'exposé suivant de ses affaires, du 1er juillet 1883 au 31 décembre 1884.

Primes reçues:		
Sur les risques d'incendie	$250,568 23	
Sur les risques de rivières	17,302 99	
Sur les risques de mers	10,127 68	
		$277,998 90
Ajouter les primes non expirées de 1882		26,401 09
		$304,399 99
Ajouter Profits et Pertes ainsi que les réserves		15,523 61
		$319,923 60
Déduire:		
Pr mes remboursées et cancellations	$8,600 31	
Réassurances	12,525 55	
		$21,125 86
		$298,797 74
Pertes, etc., payées durant la même période.		
Sur les risques d'incendie	$156,660 06	
Sur les risques de rivières	9,916 03	
Sur les risques de mers	9,857 97	
Impressions et Publications	444 05	
Taxes	3,432 42	
Escomptes	44,424 14	
Bureau des réassureurs	2,949 41	
Dépenses, moins l'intérêt et le sauvetage	13,358 71	
		$241,042 79
		$57,754 95
Réserve pour les primes non expirées	$32,854 95	
Réserve pour les pertes non ajustées et non payées	14,900 00	
5 0/0 dividende, janvier 1884	5,000 00	
5 0/0 dividende, janvier 1885	5,000 00	
	$57,754 95	

ACTIF.

Comptant	$14,912 67
Primes en voie de collection	30,795 59
Immeubles	39,017 49
Actions de Banques et autres, Bons	38,772 76
Mobilier de bureau et installation	2,370 25
Billets garantis par hypothèques	16,219 76
Billets garantis par nantissements	6,409 66
Billets à recevoir à courtes échéances	5,695 50
	$154,193 70

L'exposé qui précède est une copie vraie et exacte des livres de la Compagnie.

E. PRAGST, Président.
M. POPOVICH, Vice-Président.
P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 17 janvier 1885.
J. BENDERNAGEL, Notaire.

Nouvelle Orléans, 17 janvier 1885.

A une réunion du Conseil de Direction qui a eu lieu le 6 janvier 1885, il a été unanimement résolu de déclarer un Dividende de CINQ POUR CENT sur le capital de la compagnie, payable aux actionnaires sur demande.

P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.

Directeurs.

E. Pragst,	A. Walsh,
M. Popovich,	F. Aufmkolk,
B. Saloy,	Wm Fagan,
M. Abascal,	H. Schroeder,
D. Hughes,	A. Bartholomew,
A. D. Finley,	A. Haber,
Theo. L. Sugg,	S. M. Miller,
Chas. Stiegler,	Geo. Ellis,
C. Trumpy,	J. H. Menge,
P. Thormaehlen,	Ferd. Goldsmith,
N. Seibel,	A. Xiques,
Peter Blaise,	B. Campiglio,
	Frank Barker.

18 jan—1f

PREMIER ETAT DE SITUATION
—DE LA—
Compagnie d'Assurances DU PELICAN,
de la Nouvelle-Orléans.

Bureau 82 rue du Camp, Nouvelle-Orléans.

Du commencement des affaires, le 21 février 1884, à la clôture de l'année finissant le 31 décembre 1884.

CONFORMEMENT aux exigences de sa charte cette compagnie publie l'exposé suivant: Primes reçues durant la période expirant le 31 décembre 1884:

Sur les risques d'incendie		$90,692 93
Sur les risques de mers		433 18
Sur les risques de rivières		1,328 25
		$92,454 36
Moins les primes non-expirées		24,017 93
Primes échues jusqu'au 31 déc '84.		$68,436 43
PERTES PAYEES.		
Sur les incendies	$20,717 73	
Sur les rivières	1,238 25	
	$21,956 98	
Réassurances et primes remboursées	6,954 10	
Escomptes	9,414 24	
Dépenses moins l'intérêt	13,049 24	
	$29,417 58	
		$51,373 56
Profits net		$17,062 87

ACTIF.

Comptant	$8,567 71	
Billets-actions	251,830 20	
Prêts et nantissements	26,978 00	
Mobilier et installation de bureau	2,056 93	
Bons à prime	25,768 75	
Bons en voie de collection	20,354 12	
		$335,555 80

PASSIF.

Capital souscrit	$294,475 00	
(Capital autorisé $300,000)		
Réserve pour les primes échues	24,017 93	
		$318,492 93
Surplus		$17,062 87

JNO McCAFFREY, Président.
J. V. DONOVAN, Secrétaire.

A une réunion des directeurs le 15 janvier 1885, il a été unanimement résolu qu'un intérêt dividende de HUIT POUR CENT serait déclaré payable des profits aux actionnaires sur les actions payées.

J. V. DONOVAN, Secrétaire.

DIRECTEURS.
JOHN McCAFFREY, Président.
JAMES GRANT, Vice-Président.

JOHN BLANK,	T. BROPHY,
WM. CONWAY,	GEO. W. YOUNG,
WM. CULLIMAN,	C. DOYLE,
THOS DUNNE,	GEO. FAEHNLE,
JOS. FROMHERZ,	JOHN HYNES,
PETER S. LAWTON,	HUGH McMANUS,
THOS. J. MORAN,	JOHN NELSON,
P. QUINN,	THOS. G. RAPIER,
M. J. SCHWARM,	PHILIP THOMPSON
	JOHN WALLE.

18 jan—1 m

D. MERCIER'S SONS.

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté de leurs transactions commerciales.
Vêtements confectionnés, Chapeaux et articles de toilette pour messieurs et enfants.
Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux îlets de la rue du Canal. 2me district.
24déc 84—1 an PP—D Mar J

MAISON FRANÇAISE.
BONNECAZE & DUFFARD,
Coin Canal et Baronne.
CONFISEURS ET RESTAURATEURS.

SALON POUR DAMES ET MESSIEURS ouvert jusqu'à la sortie des Théâtres; service irréprochable.
Un Pâtissier parisien attaché à l'établissement défie toute compétition. Le département de la cuisine, conduit par M. Bonnecaze et confié aux soins du célèbre CASIMIR, ancien chef du Grand Hôtel Continental, et des trois Frères Provençaux à Paris, est une garantie pour nos clients.
Il y a un Téléphone à l'office.
28déc—1m

MAISON
D. H. HOLMES
155 Canal, 15 Bourbon, 14 Dauphine et 132 Baronne.

Nous venons d'ouvrir un assortiment considérable de GANTS DE PEAU, à des prix tout-à-fait exceptionnels.

Gants de Chevreau, 4, 6 et 8 boutons.
Gants de Chevreau mousquetaire.
Gants de Suède mousquetaire.
Do do forme fourreau, longueur 8, 10 et 12 boutons.

Tous les Gants portant la marque de notre maison sont garantis de première qualité.

GRAND CHOIX DE MULES ET SOULIERS POUR APPARTEMENTS.
4jan—

AVIS AUX EXPOSANTS ET AUTRES.

Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton.

Bureau du Secrétaire, Nlle Orléans, 15 jan. 1885.

A partir de et après le 15 janvier 1885, pendant l'émission de passes permanentes, les passes expirant ce jour seront maintenues en force jusqu'à nouvel ordre.

Tous porteurs de passes, excepté les passes purement complimentaires sont requis d'avoir leurs photographies prises de la forme et grandeur réglementaire pour être attachées à leurs passes avant le 31 janvier. Dans le Main Building un bureau sera ouvert où lesdites photographies seront reçues, et pour l'émission et la livraison des passes permanentes. G. Moses, en face de l'entrée principale du terrain de l'Exposition et près de la bâtisse de la Bataille de Sedan, est autorisé à prendre les photographies des porteurs de passes permanentes réglementaires et de ne charger que 50 cts par chaque photographie.

E. A. BURKE, Directeur général.
15 jan—5f

Bureau du Directeur-Général
DE
L'Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton.

15 décembre 1884.

Renseignements pour le public:

1. Les portes de l'Exposition seront ouvertes aux visiteurs tous les jours à 9 heures du matin, à partir de MARDI 16 décembre, 1884, et pendant quelques jours et jusqu'à nouvel ordre seront fermées à 4 heures de l'après midi pour permettre aux Exposants d'installer et de mettre en place sans être dérangés les objets qu'ils devront exhiber.

2. Le prix d'entrée pour les visiteurs sera d'une DEMI PIASTRE EN ARGENT, MONNAIE DES ETATS UNIS, par personne.

3. Les ENFANTS PORTES DANS LES BRAS ne paieront pas, les autres enfants paieront le prix plein.

4. Un caissier placé à chaque porte fournira le change mais ne rendra pas de monnaie pour plus de cinq dollars. Il ne sera pas reçu pour le prix d'entrée, autre chose que des DEMI PIASTRES DES ETATS-UNIS EN ARGENT.

E. A. BURKE, Directeur Général.
16 déc—

Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton.

AVIS AUX EXPOSANTS.

BUREAU DU DIRECTEUR GENERAL, Nlle-Orléans, 6 décembre 1884.

LE bureau du Directeur Général est établi au No 5 du "Main Building" et sera ouvert pour les affaires, de 8 heures du matin à minuit. Toutes les plaintes doivent être rédigées par écrit et seront suivies d'une prompte investigation. Le terrain de l'Exposition est ouvert à tous les visiteurs. Personne ne sera admis dans l'intérieur des bâtiments à l'exception des officiers de l'Exposition, des exposants, de leurs employés, et des personnes ayant affaire à l'Exposition. Des cartes d'entrée seront remises aux Exposants par le chef des Installations. Les cartes d'entrée pour pénétrer dans le bâtiment où aura lieu l'Exposition spéciale du Gouvernement fédéral et des différents Etats, seront livrées par le Dr C. W. Dabney, chef du Département des Expositions d'Etats, aux commissaires des divers Etats et Territoires, pour leur propre usage et celui de leurs employés et ouvriers. Les visiteurs ne seront pas admis dans les bâtiments de l'Exposition. Les personnes ayant affaire aux bâtiments de l'Exposition pourront se procurer des cartes d'entrée au bureau du Secrétaire, No 15 rue Union, à la Nlle-Orléans.

E. A. BURKE, Directeur Général.
9 déc—

Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton.

DEPARTEMENT DES IMPRESSIONS ET PUBLICATIONS—Nlle-Orléans, 1884.

AU PUBLIC.

LES Directeurs de l'Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton, sachant qu'un grand nombre de personnes sympathisant avec l'Exposition n'ont pas eu l'occasion d'y souscrire, et pensant que la saison commerciale étant ouverte elles seraient disposées à accorder un appui substantiel à l'entreprise, ont autorisé MM. JNO. W. T. LEECH et R. F. SPANGENBURG à solliciter et à recueillir de nouvelles souscriptions.

E. A. BURKE, Directeur-Général.
7sept—PP

Une Dernière Chance.

Si vous n'avez pas encore souscrit au

New Orleans City Directory de 1885

Envoyez le montant de votre souscription immédiatement par carte postale. L'édition sera basée rigoureusement sur le chiffre des souscripteurs. Les personnes qui n'ont pas souscrit n'ont strictement que la chance d'obtenir un exemplaire qui n'aura pas été payé par un souscripteur en défaut, s'il s'en trouve un qui se place dans ce cas.

PRIX ... $6
PRIX DE SOUSCRIPTION ... $5

Economisez donc $1 en vous assurant tout de suite un exemplaire.

ETRANGERS
DEMANDEZ
SOARD'S CITY MAP
DE LA NLLE-ORLEANS.
PRIX, 50 CTS (CARTE DE POCHE)

Soard's Guide Book and Street Guide,
PRIX, 50 CENTS.

A vendre par tous les marchands de journaux, les libraires, etc., et par
L. SOARD'S, Editeur,
3 Commercial Place, coin Camp.
1er janv—

COMPAGNIE D'ASSURANCES "HOPE"
De la Nouvelle-Orléans.

Incorporée en avril 1857, réorganisée en avril 1882.

Bureau 155 rue Gravier.

Capital ... $250,000

Cette Compagnie assure contre les risques d'Incendie, de Rivière et de Marine.

Aux taux les plus réduits.

Donnant aux assurés un escompte, ainsi une participation aux profits de la Compagnie sans être actionnaires.

Pertes promptement et équitablement ajustées.

J. A. CHALARON ... Président
LOUIS BARNETT ... Secrétaire
MAURICE STERN ... Vice-Président
13 fév—1an 1-4p

COMMENT
ECONOMISER SON ARGENT
—AU LIEU DE LE—
DEPENSER.

Pour l'agrément de nombreux étrangers qui seront en ville pendant la semaine, les Salons de Coupes Manquées ont arrangé un grand étalage gratuit de vêtements. Contre notre stock de coupes manquées de marchands-tailleurs et de vêtements non réclamés compte de nombreuses modes, les dernières nouveautés et les plus beaux vêtements.

Les Citoyens et les Etrangers

trouveront notre grande exposition avantageuse à examiner. Nous garderons nos Salons ouverts toute la semaine, mais comme tous nos vêtements sont en vente à des prix qui, dans bien des cas, ne sont pas ceux de revient, ceux qui recherchent des bargains devraient

Venir de bonne heure.

Pourquoi acheter des vêtements tout faits, lorsque l'on peut en avoir coupés sur commande à aussi bas prix. Les vêtements et les surtouts que nous vendons

$8, $12, $16, $20 et $24

coûtent plus, les étoffes seulement, et devraient se vendre de

$20 à $55.

Nos pantalons se vendent si rapidement que nous pouvons à peine suffire à la demande. Nous faisons plus spécialement de beaux pantalons et gilets.

VETEMEMTS DE BAL
A LOUER OU A VENDRE.

Salon de vêtements de coupe manquée,
No. 196 RUE GRAVIER.
Entre Carondelet et Baronne.
Près du Cotton Exchange.
Ouvert de 7:30 A. M. à 9 P. M.
Le samedi jusqu'à 10 heures du soir.

SUCCURSALE:
168 ... DEARBORN ST ... 168
CHICAGO.
1 1a—Ma V

LISEZ
Le Canadien des Etats-Unis,
Le plus grand journal hebdomadaire de langue française de New-York.
En vente TOUS LES LUNDIS A MIDI, chez M. BILLARD, coin de Chartres et Bienville.
Le numéro 5 cents. 21 déc—

CHAUSSEZ VOUS!
COIFFEZ-VOUS!
—A—
L'ETOILE ROUGE.
30 déc—1mois

Gardienne d'Enfant.

ON demande immédiatement une gardienne d'enfant au No 273 de la rue Royale.
4 jan PP

100-CENTS POUR $1.

Quand vous voudrez l'équivalent de votre argent, demandez le Champagne

PIPER-HEIDSIECK.

Des marchands sans conscience essaient de lui substituer d'autres marques pour faire des profits illicites.

PIPER-HEIDSIECK à vendre par tous les marchands de vins bien avisés.
2déc—20f PP mar jeu sam

H. P. BUCKLEY
8 ... RUE DU CAMP ... 8
HORLOGER
—ET MARCHAND DE—
Montres, de Diamants et de Bijouterie,
—AUSSI—
D'ARGENTERIE.
Réparations de tous genres.
23 déc—1m—D. Mar J

Etablie en 1854. Autrefois à Paris, France.
CHEMISERIE PARISIENNE
ARTICLES DE TOILETTE POUR HOMMES
—ET—
BLANCHISSERIE A LA VAPEUR.
F. GUÉBLÉ,
137 ... Rue du Canal ... 137
(Bâtisse Tour.)
Fabrique: Nos. 23, 25 et 27 rue Conti, Nouvelle-Orléans.
SPECIALITE: Chemises et Vêtements de dessous faits sur commande.
24déc—1m

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 19 JANV.,—CLASSE No 15
Tirage de 4 heures P. M.

3 56 14 43 17 34 47 51 35 62 74 23

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et seulement dans les salons de la Compagnie. En témoignage nous y apposons notre signature. Ce 19 janvier 1885 4 heures P. M.

LOUIS [illegible]
J. A. A. [illegible]
Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens, peuvent être vus [illegible]